



HEBDO F@OT 21

N°24 du 9 Février 2019



MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Bonjour,

Nous vous l'annoncions depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2^{ème} étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.

A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier.

Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme https://footamateur.fff.fr/ via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : <u>operationclubs2etoiles@fff.fr</u>

AGENDA

Formations Dirigeants organisées par la LBFC au siège du District

Mardi 12 Février 2019

CDA – Section Jeune Arbitre – 18 h 15 au siège du District C° Féminines - 19 h 00 au siège du District

26 Février 2019

Comité Directeur 18 h 30 au siège du District

Jeudi 28 Février 2019

Visio LBFC - 18 h 30

Jeudi 4 avril 2019

Commission Futsal à 18h30 au siège du District

9 Avril 2019

Comité Directeur 18 h 30 au siège du District

21 Mai 2019

Comité Directeur 18 h 30 au Conseil Départemental 21

Formation Candidat Ligue – de 19 h 00 à 20 h 30 au Siège du District

Mardi 12/02

Mardi 26/02

Mardi 12/03

Mardi 26/03

Mardi 09/04

Mardi 23/04

Mardi 14/05

Mardi 28/05

PROCES VERBAUX

COMITE DIRECTEUR ELECTRONIQUE

PV 123 CD/12

Réunion du 24/01/2019

NOMINATION d'ARBITRES

Un mail avec les noms-prénoms et club d'appartenance a été envoyé aux membres du Comité Directeur Mmes STORNO P - BORSATO M - DUCREUX E – TILLOL P - MM. ABBEY J - BERNIER P.Y - BOTTOU Y - BRIEND V - DA SILVA S – DURAND - EL IDRISSI M - FAORO P - GIANINNI E - LECOUR B - MONNIN - PAGANT J - REMOND C - THIBERT J - VALOT N. pour valider la nomination des arbitres de la session de formation arbitre officiel d'octobre et de l'examen arbitre officiel du 18/01/2019.

Ont répondu : Mmes BORSATO M – DUCREUX E - STORNO P - MM. DURAND D – DA SILVA S – EL IDRISSI M - FAORO P – MONNIN M – THIBERT J - VALOT N -

Le Comité Directeur ayant voté par voie électronique, valide la nomination des arbitres suivants :

NOMINATION d'ARBITRES

Un mail avec les noms-prénoms et club d'appartenance a été envoyé aux membres du Comité Directeur Mmes STORNO P - BORSATO M - DUCREUX E – TILLOL P - MM. ABBEY J - BERNIER P.Y - BOTTOU Y - BRIEND V - DA SILVA S – DURAND - EL IDRISSI M - FAORO P - GIANINNI E - LECOUR B - MONNIN - PAGANT J - REMOND C - THIBERT J - VALOT N. pour valider la nomination des arbitres de la session de formation arbitre officiel d'octobre et de l'examen arbitre officiel du 18/01/2019.

Ont répondu : Mmes BORSATO M – DUCREUX E - STORNO P - MM. DURAND D – DA SILVA S – EL IDRISSI M - FAORO P – MONNIN M – THIBERT J - VALOT N -

Le Comité Directeur ayant voté par voie électronique, valide la nomination des arbitres suivants :

Session d'Octobre 2018

NOM - PRENOM	CLUB D'APPARTENANCE
POINTURIER Damien	Saint Apollinaire
SERVAL Christophe	Aiserey Izeure FC
DRUOT Paul	Bessey
DUMONT Corentin	Fontaine les Dijon
HUBERT Alexandre	USCD
JANNAIRE Corentin	MPL
JANNOT Hugo	St Jean de Losne
MARCHANT Dylan	Genlis
MEDOLA Tristan	Genlis

Examen du 18 Janvier 2019

NOM - PRENOM	CLUB D'APPARTENANCE
BIDAULT Guillaume	Fc Magnien
BERTHELEMOT Lauris	Fauverney
DOLARD VILLARD Nathan	Beaune AS
LEFOL Mikael	EF Villages
TEXEIRA Steve	U.C.C.F

Le Président : D. DURAND

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 124 FE/19 Réunion du 30/01/2019

Présents: MM. NAUDET JP - FREREJACQUES A - BAILLY P- PAGANT JM

Absent excusé: M. MESSAI A.

II- SPORTIVE

1.1 REPROGRAMMATION DE MATCHS

- 20865959 Municipaux Dijon FC Atlas se jouera le 16 février 2019
- 20865962 Groupama Sports Municipaux Chenôve se jouera le 16 février 2019
- 20865971 Municipaux Dijon Etoile D'argent se jouera le 2 mars 2019

Tirage au sort du Challenge C MEUNIER aura lieu le Mercredi 6 Février à 18h00 au siège du District

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.

Le Président : J.P NAUDET Le secrétaire : A FREREJACQUES

BUREAU ELARGI COMITE DIRECTEUR

PV 129 CD/12

Réunion du 04/02/2019

<u>Présents</u>: Daniel DURAND, Mireille BORSATO, Bernard LECOUR, Sérafin DA SILVA, Jérôme THIBERT, Mourad EL IDRISSI

<u>Absents excusés</u>: Pierre-Yves BERNIER, Yves-Patrick BOTTOU, Elodie DUCREUX, Michel MONNIN, Eric GIANNINI, Pauline TILLOL, Noël VALOT

• Dans le cadre des Contrats d'Objectifs, invitation à l'ouverture de la Coupe du Monde Féminines : 19 participants à ce jour. Le bureau propose, par l'intermédiaire des Présidents de commission, des places à leurs membres, sachant qu'il reste 6 places. Jérôme s'occupe de la réservation du bus.

- Le bureau valide le devis de COPIAFAX pour l'installation d'une armoire ventilée et déplacement du serveur. Jérôme contacte la société pour le déroulement des travaux.
- Le nombre de licenciés aujourd'hui s'élève à 14590 (+ 84), mais affiche une baisse des séniors (- 150).
- Le bureau a évoqué la trêve : il faut faire un planning général, imposant la trêve pour toutes les rencontres (féminines, plateaux, etc...) et en discuter avec la DTD. Ce sujet sera évoqué en Comité Directeur.
- Point sur la pratique associée Futsal : un retour d'expérience est à réaliser pour lancer au plus vite les axes d'amélioration pour la nouvelle saison.
- La commission des compétitions centralisera les compétitions Séniors, Jeunes, Féminines et Foot Entreprises avec un représentant de chaque commission.
- Le bureau pense qu'il serait bon de désigner des arbitres séniors en U 18 sur certains matchs difficiles, la commission des compétitions exprimera ses besoins auprès de la CDA.
- Le bureau propose une récompense de 100 euros pour les 6 clubs labellisés Ecole de Football au Féminin. Cette proposition sera mise au vote du Comité Directeur.
- Le district fera appel aux bonnes volontés pour l'organisation du Village Tour du 11 mai 2019 sur le parking du Magasin Décathlon à Quetigny. Les membres du Comité Directeur et des commissions seront sollicités afin que cette journée soit une belle réussite. La buvette sera gérée par le district.
- Bernard Lecour sera le référent auprès du délégué hooliganisme des renseignements généraux.
- En ce qui concerne la Ligue :
 - ✓ Messageries officielles clubs, arbitres et délégués : L'hébergeur de la messagerie va changer le 12 février 2019. L'adresse de messagerie sera la même, seul le code changera.
 - ✓ Une opération «bénévoles » aura lieu à Clairefontaine pour les dirigeants/dirigeantes licenciés depuis moins de 5 ans (3 par district).
 - ✓ Un groupe de travail est lancé pour étudier le championnat jeunes Ligue
 - ✓ La réunion de secteur Côte d'Or des clubs Ligue aura lieu le 20 mars dans les salons de l'hôtel Kyriad Mirande.
 - ✓ Lancement de l'opération 2 étoiles à l'ASPTT le jeudi 7 février 2019.

Le Comité Directeur du 21 mai aura lieu au Conseil Départemental de Côte d'or avec une remise de la médaille du District au Président François SAUVADET

Dates à retenir :

- o Prochain bureau élargi le lundi 4 février à 14h30
- o Prochain comité directeur le mardi 26 février 2019 à 18 h 30
- o Mercredi 20 mars 2019 à 18 h 30 : réunion de secteur Ligue/District pour les clubs de Ligue
- Village Tour le 11 mai 2019 à Décathlon Quetigny
- Soirée des récompenses (y compris Foot Entreprises) le 12 juin 2019. Réfléchir sur le type de récompenses pour les dirigeants.

Le Président : D. DURAND

La secrétaire de séance : M BORSATO

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS ET JEUNES

PV 126 CC/25 Réunion du 06/02/2019

Présents: MM. LECOUR B - BELORGEY B - FAORO P - DA SILVA S - VALOT N - BRUNEL N.

Les clubs désirant inscrire ou supprimer une équipe en D4 phase basse ont jusqu'au 10/02/2019 inclus.

I- SENIORS

1.1 COURRIER

HAUTES COTES: Non inscription de son équipe B en D4 Phase Printemps

1.2 CHANGEMENT DATE ET HORAIRE

Match 20703139 D1 POUILLY EN AUXOIS – IS SELONGEY 4 du 24/02/19 se jouera le 23/02/19 à 18h30.

1.3 TOURNOI

LACANCHE: Tournoi en salle Seniors le 16 Février à Arnay le Duc

II- JEUNES

2.1 CANDIDATURE FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL U13

Le district de la Côte D'Or organise la finale départementale des U13 qui se déroulera Le Samedi 06 Avril 2019 (9H00 à 18H00).

Le district recherche un club pour l'organisation de cette manifestation qui regroupe les 16 meilleures équipes U13 de Côte d'Or : <u>cahier des charges finale départementale u13</u>

Les candidatures sont à renvoyer au secrétariat du district pour le 13 Février délai de rigueur.

2.2 FUN FOOT

Classements FOOT5

Clo	Classement après la 1ère journée du 12 janvier 2019											
clubs	Points	V	N	D	F ou P	bp	bc	diff				
1 AS Précy 1	15	5	0	0	0	27	7	20				
2 Is-Selongey Foot 2	12	4	0	1	0	20	9	11				
3 Dijon ULFE 1	9	3	0	2	0	12	14	-2				
4 AS Gevrey 2	6	2	0	3	0	11	16	-5				
5 AS Genlis 3	0	0	0	0	5	0	15	-15				
6 Tilles FC 2	0	0	0	0	5	0	15	-15				

	Clas	ssement ap	rès la 2	Pème jou	ırnée d	u 19 janv	ier 201:	9	
	clubs	Points	<u> </u>	N	D	F ou P	bp	bc	diff
	AS Précy 1	27	9	0	1	0	47	21	26
	AS Gevrey 2	21	7	0	3	0	42	26	16
	Is-Selongey Foot 2	19	6	1	3	0	36	24	12
	Dijon ULFE 1	12	4	0	6	0	24	38	-14
	Tilles FC 2	3	1	0	4	5	12	39	-27
5	AS Genlis 3	0	0	0	0	10	0	30	-30
		Classem	ent de la .	2ème jour	née du 19	janvier 201	9		
	clubs	Points	V	N	D	F ou P	bp	bc	diff
1	AS Gevrey 2	15	5	0	0	0	31	10	21
	AS Précy 1	12	4	0	1	0	20	14	6
3	Is-Selongey Foot 2	7	2	1	2	0	16	15	1
4	Tilles FC 2	7	2	1	2	0	12	12	0
5	Dijon ULFE 1	3	1	0	4	0	12	24	-12
	AS Genlis 3	0	0	0	0	5	0	15	-15
	Clas	ssement ap	rès la 3	Bème jou	ırnée d	u 26 janv	ier 201	9	
	clubs	Points	V	N	D	F ou P	bp	bc	diff
1	AS Précy 1	15							0
2	AS Gevrey 2	12							0
3	Is-Selongey Foot 2	9							0
4	Dijon ULFE 1	6							0
5	Tilles FC 2	0							0
6	AS Genlis 3	0							0
		Classem	ent de la	3ème iour	née du 26	5 janvier 201	9		
		- Crasserin	erre de ra	Jenne journ	1700 000 20	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
	clubs	Points	V	N	D	F ou P	bp	bc	diff
	AS Gevrey 2	0							0
	AS Précy 1	0							0
	Is-Selongey Foot 2	0							0
4	Tilles FC 2	0							0
5	Dijon ULFE 1	0							0
	Dijon ozi z z								

CLASSEMENT GENERAL FUN FOOT AU 30/01/2019

Le classement tient compte

- Du classement général du championnat à U15 à 8 PHASE AUTOMNE
- Du classement général du FOOT5

	Foot	à 8	Futsa	al	Foot 5		Beach Soccer		Total	
	Phase 1	Phase 2	Classement	Points	Classement	Points	Classement	Points	Points	CG
Dijon ULFE 1	-1			0	3ème	6		0	5	
Is-Selongey 2	12			0	4ème	4		0	16	
AS Gevrey 2	9			0	2ème	8		0	17	
AS Genlis 3	7			0	6ème	0		0	7	
AS Précy 1	9			0	1er	10		0	19	
Tilles FC 2	3			0	5ème	2		0	5	

2.3 TOURNOIS

SEURRE

U7 et U11 le Samedi 8 Juin 2019 U9 et U13 le Dimanche 9 Juin 2019

GEVREY

U7 à U13 le Jeudi 30 Mai 2019

GENLIS

U9 et U11 le Samedi 2 Mars 2019 U13 le Dimanche 3 Mars 2019

USSE

U7, U9, U11 et U13 le Lundi 10 Juin 2019

Ent CESSEY - BRESSEY - LONGCHAMP:

U7 et U11 le Samedi 27 Avril 2019 U9 et U13 le Dimanche 28 Avril 2019

2.4 FORFAIT

Finale Coupe Futsal Départementale U18

Forfait non déclaré de UCCF Amende 60 €.

III - FEMININES

La commission des Compétitions Séniors et jeunes a procédé au tirage au sort de la Coupe de Côte d'Or U15 Féminines à 8 qui se déroulera le **09/02/2019** à **14h30** sur le terrain du club premier nommé.

- MEURSAULT D.U.C
- Ent SAULON CORCELLES VILLERS LES POTS
- IS SELONGEY DIJON ASPTT
- DFCO FEM 2 CHEVIGNY ST SAUVEUR

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE OBLIGATOIRE

IV-FUTSAL

4.1 RESERVES

Finale U13 - Poule B (ASFO 2 - USSE - USCD - DFCO) du 3/02/2019

Match N°3 ASFO 2 - DIJON USC

Réserves d'après match de l'USCD, régulièrement confirmées, droits à débiter sur le compte du club,

- 1- Sur la qualification des joueurs de l'équipe de ASFO 2 : Réserve non recevable car non motivée. La Commission des Cométitions confirme le résultat acquis sur le terrain.
- 2- Pour usurpation d'identité du joueur n°4 de ASFO 2 : **Dossier transmis à la Commission de Discipline** M. FAORO n'a pas participé aux débats.

4.2 FINALES COUPES U13 - U15 et U18

Les clubs ci-dessous sont qualifiés à la finale régionale à SEMUR le 23/02/2019 :

U13: ASPTT 1 et ASFO (sous réserve des procédures en cours)

U15: ST APOLLINAIRE et GJMVSR

U18: GRESILLES FC et FUTSAL CLUB DIJON CLENAY VAL DE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : B. LECOUR

Secrétaire de séance : N. BRUNEL

COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 127 FE/20 Réunion du 06/02/2019

Présents: MM. NAUDET JP - FREREJACQUES A - BAILLY P- PAGANT JM - A MESSAI

II- SPORTIVE

1.1 REPROGRAMMATION DE MATCHS

- 20865959 Municipaux Dijon FC Atlas se jouera le 16 février 2019
- 20865962 Groupama Sports Municipaux Chenôve se jouera le 16 février 2019
- 20865971 Municipaux Dijon Etoile D'argent se jouera le 2 mars 2019

1.2 TIRAGE Challenge C MEUNIER

La commission a procédé au tirage au sort du 2ème tour du challenge C MEUNIER en présence du club de Municipaux Chenove qui a effectué le tirage

Les rencontres se joueront le 9 mars 2019 à 14h30 sur le terrain du club le premier nommé.

Exempts: Groupama – Municipaux Chenove

Take US	Juristes			
Enseignant	Asptt Dijon			

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.

Le Président : J.P NAUDET Le secrétaire : A FREREJACQUES

COMMISSION DEPARTEMENTALE FEMININES

PV 125 FEM/5

Réunion du 10/01/2019

<u>Présents</u>: Mmes Elodie DUCREUX, Camille LOUVION, Morgane MAIRET, Peggy SEURAT, Célita VIEILLARD Emmanuelle PARIZOT – MM. Philippe BENOIST, Nolan CHAVES, Sylvain JOBARD, Yannis MAIRET, Alexandre PHILIPPON DE PERCIN.

Vœux

La commission de féminisation présente aux clubs ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Cette année marquera un moment important pour le football féminin avec l'accueil de la Coupe du Monde sur notre territoire, événement qui devrait être profitable aux clubs.

U6F - U9F

- samedi 16 février : journée découverte à l'Urban Soccer de 9h15 à 11h30 (Saint-Apollinaire).

U11F

- plateau futsal : samedi 26 janvier au DUC.

Équipes convoquées							
9h00 - 11h00	11h00 - 13h00						
ASPTT Chevigny Daix DFCO DUC EFV Fontaine-les-Dijon Gevrey-Chambertin	Is/Selongey Longvic Mirebeau-Pontailler-Lamarche Montbard-Venarey Tart-le-Haut UFCO USCD Villers-les-Pots						

U15F

- coupe de Côte-d'Or futsal : samedi 26 janvier de 14h à 17h30 au DUC.
- coupe de Côte-d'Or à 8 : samedi 9 février. Le tirage au sort sera effectué par la commission des compétitions.

U18F

- coupe de Côte-d'Or futsal : dimanche 20 janvier de 13h à 18h à Is-sur-Tille.
- foot5 : samedi 26 janvier de 14h30 à 17h à l'Urban Soccer (Saint-Apollinaire).

Seniors F

- coupe de Côte-d'Or futsal : ½ finales le dimanche 27 janvier de 13h à 18h à Clénay et à Dijon (salle des Lentillères) et finale le lundi 4 février à 19h à Saint-Julien. 12 équipes se sont engagées dans la compétition.

Gymnase des Lentillères (10 boulevard Robert Schumann - Dijon)	Gymnase de Clénay (chemin de la Fontaine Mélot - Clénay)
BEAUNE	DFCO 2
DUC	EFV
LONGVIC	IS-SELONGEY
MPL	POUILLY
QUETIGNY	SEURRE
SENNECEY	TILLES

⁻ foot5 : lundi 18 et 25 février de 18h30 à 22h à l'Urban Soccer (Saint-Apollinaire)

Plan de Performance Fédéral

Victor BRIEND est chargé dans le cadre de son diplôme de mettre en place le plan de performance fédéral pour les féminines. La commission l'accompagnera selon ses besoins dans ses missions.

Féminisation

Laura Georges sera présente le samedi 26 janvier lors du plateau futsal U11F et l'après-midi lors du foot5 U18F. Différents ateliers autour de la Coupe du Monde seront prévus.

Dates à retenir

- Village Tour : 11 mai 2019 (lieu à déterminer).
- Soirée des récompenses : 12 juin 2019 avec projection d'un match de la Coupe du Monde féminine.

La prochaine réunion de la commission de féminisation est prévue mardi 12 février à 19h00 au district.

La secrétaire de séance : Emmanuelle PARIZOT La Présidente : Elodie DUCREUX

ASSEMBLEE GENERALE Du 15 Décembre 2018 A ST JULIEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POINTAGE DES CLUBS PRESENTS VERIFICATION DES POUVOIRS

Membres du Comité Directeur :

Présents : Mmes DUCREUX E - STORNO P - TILLOL P - MM. BERNIER P.Y - BOTTOU Y.P - BRIEND V - DURAND D - EL IDRISSI M - GIANNINI E - LECOUR B - MONNIN M - PAGANT JM - THIBERT J - VALOT N

Absents excusés: Mme BORSATO M - MM. ABBEY - DA SILVA S - FAORO P - REMOND C.

Assistent: MM. COQUARD, représentant de la LBFC - DARMIGNY JP, Instructeur du District

CLUBS PRESENTS

Clubs libres

PRESENTS: AHUY - ARGILLY - FCAB - AISEREY IZEURE - AUXONNE - BEAUNE - BESSEY LES CITEAUX — BLIGNY/OUCHE - BRAZEY - CHAMESSON - UCCF - HAUTES COTES - CHENOVE - CHEVIGNY ST SAUVEUR - CORGOLOIN LADOIX - CREPAND - DAIX — DIJON UNIVERSITE CLUB — DIJON GRESILLES - JDF 21 - DIJON ULFE — ASFO - DIJON ASPTT - USCD - AS POUSSOTS - DINAMO - DIJON FCO FEMININ - DFCO - ECHENON — ETEVAUX PERRIGNY - FAUVERNEY - FENAY - UFCO - GENLIS - GEVREY - IS SELONGEY — LONGCHAMP - MAGNIEN - MANLAY - MAREY - MARSANNAY - MERCEUIL - MONTIGNY/AUBE - VINGEANNE FC - NEUILLY LES DIJON - OUGES - PLOMBIERES - MIREBELLOIS/PONTAILLER/LAMARCHE FC - POUILLY EN AUXOIS - QUETIGNY - REMILLY - VAL DE NORGE - SACRIBAINE - ES MORVANDELLE - EF VILLAGES - SAVIGNY CHASSAGNE - USSE - SENNECEY LES DIJON - SOMBERNON GISSEY - ST APOLLINAIRE - ST JEAN DE LOSNE — ST REMY - TALMAY - THURY - TIL CHATEL - TOUILLON - TILLES FC - MONTBARD VENAREY - C.C.O.F - VOUGEOT.

<u>CLUBS REPRESENTES</u>: SAULON CORCELLES - LACANCHE - MAGNY - RUFFEY STE MARIE — PRECY - ST EUPHRONE - VITTEAUX

<u>CLUBS ABSENTS</u>: BELAN - SPARTAK de BRESSEY - DIJON AFRIQUE - FONTAINE LES DIJON - LES MAILLYS - TART LE HAUT VARANGES - ASDDOM - TILLENAY - VILLERS LES POTS — TALANT — DIJON JUVENTUS

CLUB ABSENT EXCUSE: CESSEY

CLUBS INVITES ABSENTS: EF BEAUNOISE – LAIGNES

FOOTBALL DIVERSIFIE Clubs Foot Entreprise

<u>PRESENTS</u>: TAKE US - ETOILES ARGENT - ENSEIGNANTS - MUNICIPEAUX DIJON - MUNICIPAUX CHENOVE - ASPTT DIJON - GROUPAMA

ABSENTS: JURISTES - DIJON MAHORAIS - FC DES BO' - ACTEMIUM FC - AS CEAT - TEAM 2000

CLUB REPRESENTE: LA CHARTREUSE

CLUBS INVITES ABSENTS: ATLAS

Clubs Futsal

CLUBS ABSENTS: CLENAY FUTSAL VAL DE NORGE

CLUB INVITE PRESENT: METROPOLE DIJON

CLUB INVITE ABSENT: ATALAS

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Daniel Durand qui souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs.

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 114 + 19 membres CD disposant de 614 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 84 disposants de 490 voix

Le quorum étant atteint, (245), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

1/ ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 29/06/2018 A DIJON

Aucune remarque n'étant formulée par l'Assemblée, le PV de l'AG du 29/06/2018 à DIJON est adopté à l'unanimité.

2/ INTERVENTIONS

Interventions de

Mr BLANC E, Président du club de VAL DE NORGE : Présentation du club

Mr LENOIR, Maire de ST JULIEN

Intervention de Daniel DURAND, Président

Mesdames, messieurs les présidents et dirigeants de clubs

- Monsieur le Maire de St Julien, cher Michel
- Monsieur le Vice-Président Délégué de la ligue Bourgogne Franche Comté, cher Roland
- Monsieur le Président du CDOS, cher Bernard
- Monsieur le Président du Val de Norge Football Club, cher Emmanuel
- Chers amis,

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence dans cette superbe salle multigénérationnelle de Saint Julien.

Avant de débuter, je vous propose de marquer quelques instants de recueillement pour rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois, dirigeants, membres de vos clubs, famille et proches et en particulier pour Claude SUSSOT, éducateur qui a beaucoup œuvré pour le football Côte d'Orien.

Merci

Je voudrais partager à nouveau quelques images et moments forts avec vous (une vidéo est montrée)

Ce titre de champions du monde c'est aussi le vôtre.

Le Président Noel Le Graet l'a rappelé samedi, tous ces champions du monde sont issus d'un club de District, ils ont tous connus le football animation, les sélections de District avant d'évoluer dans d'autres structures.

C'est ce message de reconnaissance de votre travail que je voulais vous transmettre.

Il y a malheureusement un autre message moins glorieux que je veux faire passer

Notre population arbitrale ainsi que la fidélisation de nos arbitres sont en baisse continuelle.

Ce n'est pourtant pas faute de multiplier les formations et actions de préventions envers les clubs, Mourad vous en parlera plus longuement tout à l'heure.

Comment voulez-vous amener de nouveaux arbitres dans notre football avec l'image négative donnée par des comportements de joueurs, d'éducateurs, de dirigeants et spectateurs qui entachent le bon déroulement de l'ensemble de nos compétitions.

Depuis le début de saison, la Ligue de Bourgogne Franche Comté a connu 5 agressions violentes d'arbitres sur les territoires de 3 de nos Districts, sans compter les agressions verbales qui sont devenues monnaie courante ce n'est plus admissible.

Je vous le dis clairement, il est hors de question pour moi de banaliser les agressions verbales qui débouchent fatalement à terme sur des agressions physiques.

Les commissions compétentes et les élus du District partageons la même conviction dans cette lutte contre les comportements indignes d'être observés sur nos terrains.

J'en appelle à vos responsabilités de Présidents, de dirigeants et d'éducateurs.

C'est vous qui avez la solution et le pouvoir de canaliser vos joueurs et l'environnement des matchs,

C'est vous qui serez les comptables des sanctions encourues, alors je vous en prie, nous voulons bien apporter toute l'aide possible mais la balle est vraiment dans votre camp.

Cette assemblée est placée sous le signe des finances, le trésorier vous détaillera tout cela, je le remercie par avance pour tout le travail réalisé avec l'aide de Delphine.

Je ne voudrais pas terminer cette ouverture d'assemblée sans remercier la municipalité de St Julien et son maire Michel LENOIR.

J'ai eu le privilège de travailler pendant plus de 15 années à ses côtés dans l'associatif.

Quand je vois les améliorations et les réalisations que vous avez entrepris en faveur du sport et du football en particulier, je tenais à vous en remercier publiquement.

Vous avez su bénéficier entre autre du FAFA pour la réalisation du terrain d'honneur, c'est l'occasion de rappeler l'existence de cette aide fédérale qui n'est pas négligeable.

Tous les clubs, municipalités ou collectivités peuvent prétendre à cette aide, nouveauté cette année, des installations non classées peuvent y prétendre, n'hésitez pas à présenter vos projets.

En conclusion, je voudrais vous remercier vous les présidents, secrétaires et dirigeants de clubs pour votre investissement au quotidien au service du football.

Remercier nos élus et membres de commissions du District, sans eux nous ne pourrions pas gérer correctement nos compétitions ni travailler sur nos projets de développement.

Encore Merci à Jean Pierre DARMIGNY notre instructeur, les affaires de discipline ont malheureusement repris pour lui.

Merci aux éducateurs et arbitres qui apportent tout au long de l'année leurs connaissances et expériences pour élever le niveau technique et diriger nos rencontres dans de bonnes conditions.

Un grand merci aux salariées administratifs et technique du District, Agnès, Delphine et Peggy et Jordan, qui nous apportent leur expérience.

Bonne fin d'assemblée à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

3/ INTERVENTION DE THIBERT Jérôme, Trésorier

Bilan financier de la saison 2017-2018 :

- Exercice 2017/2018
- Analyse des charges
- Analyse des produits
- Commentaires
- Prévisionnel 2018/2019

Faits significatifs de l'exercice :

TOTAL des Charges : 339 478,83 €
TOTAL des produits : 327 715, 79 €

Ce qui nous donne un résultat déficitaire de : - 11 763,04 €

Sur les charges :

- Diminution des fournitures administratives (-1 884 €)
- Augmentation des fournitures informatiques (+8 628 €) suite à l'achat de tablettes pour les clubs.
- Diminution des frais de coupes et médailles (-2 299 €)
- Diminution des frais de déplacements des membres des commissions (- 5 307 €)
- Augmentation des provisions suite aux dettes des clubs (+ 3 782€)
- Diminution des frais de téléphone (-1 376€)

Sur les produits :

- Augmentation de la participation des nouvelles pratiques (+2 600 €)
- Augmentation des amendes disciplinaires (+ 3 126 €)
- Augmentation des amendes pour forfaits (+ 2 161 €)
- Augmentation des droits d'engagements (+ 2 630 €)
- Diminution des subventions (- 8 475 €)
- Augmentation des produits de gestion courante suite au remboursement de la part tablettes par les clubs (+4 575 €)

Commentaires:

- La structure du bilan est saine, pas d'endettement
- La trésorerie permet de faire face à la perte de l'exercice

Je tenais à remercier Delphine pour son professionnalisme et son efficacité.

Je tiens à remercier aussi les quelques élus et bénévoles qui se charge de l'entretien des espaces verts autour du siège du District

Pour rappel nous avons un contrat d'entretien qui était de 1 812 € saison 15/16, qui était passé à 900 € saison 16/17, et à 0€ saison 17/18.

Budget prévisionnel 2018-2019 :

Sur les produits :

Nous sommes restés très prudent sur ce prévisionnel, en tenant compte de la hausse de licence de 1€ sur la base de 14 500 licenciés.

Toutes les amendes des commissions ont été estimées à la baisse.

Les subventions sont en hausse grâce à l'augmentation de l'enveloppe contrats d'objectifs, la subvention CNDS et CD 21 estimées à la baisse

Plus de recettes coupe de France pour le District, elles seront répercutées directement vers les clubs.

Idem sur les autres produits, diminution de l'engagement championnats clubs libre

Sur les achats:

Moins d'achats en équipement ballons et tablettes FMI

Pour ce qui est de la location/ entretien :

Augmentation classique des diverses assurances et provision pour changement de radiateurs dans certaines salles du District dont certains sont à l'origine du bâtiment.

Autres charges externes :

Prévision à la hausse de l'organisation des coupes, futsal et les récompenses des clubs concernant l'esprit sportif.

Charges personnel:

Estimation à la baisse suite au départ de nos 2 apprentis, malgré l'augmentation traditionnelle des charges sociales et salariales.

Autres charges de gestion courante :

Revu à la baisse suite à la nouvelle répartition entre Ligue et District concernant ETR qui passe à 60% pris en charge par la Ligue et 40% par le District au lieu de 56 – 44.

Voici pour les principaux comptes du budget prévisionnel.

Je redonne la parole à Daniel Durand pour le vote du budget prévisionnel 2018-2019.

Point sur les formations dirigeantes :

Par l'intermédiaire de l'IR2F (<u>Institut Régionale de Formation du Football</u>), la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de football propose aux dirigeants de ces clubs, des modules compris dans le Parcours Fédéral de Formations des Dirigeants (PFFD).

Ce dernier a pour objectif d'accompagner les dirigeants sur la gestion et le développement de leur association (Gestion financière, fonction employeur, gestion de projet, etc.).

- Formations accessibles (4h, peu coûteuses)
- Modules couvrant plusieurs thématiques
- Proximité des formations (organisées près des clubs)
- Formations « à la carte » (choix de suivre 1 ou plusieurs modules)
- Formation participatives et interactives, échanges de bonnes pratiques
- Fidélisation et recrutement de bénévoles
- Création de réseaux

Quels sont les principaux modules :

- Connaissance de l'association :
 - 1- (Re)découvrir le cadre associatif du football
 - 2- Maitriser l'environnement de l'association
 - 3- Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant
- Gestion de club, gestion de projet :
 - 1- (Mobiliser et Animer une équipe au service d'un projet
 - 2- Découvrir la méthodologie de projet
 - 3- Construire et Promouvoir un projet
 - 4- Accompagner une équipe U6 à U11
- Gestion et ressources financières projet :
 - 1- S'approprier les clés de la gestion financière
 - 2- Optimiser les ressources financières de son club
- Fonction employeur :
 - 1- Recruter un salarié et financer l'emploi

2- Accompagner le salarié et développer l'emploi

- Communication:

- 1- Préparer et animer une réunion
- 2- Développer son aisance à l'oral
- 3- Communiquer via les réseaux sociaux
- 4- Réagir face à un conflit.

N'hésitez pas à aller sur le site de la Ligue pour vous inscrire. On peut aussi vous proposez d'organiser ces formations dans vos clubs. Vous pouvez vous regrouper entre plusieurs clubs et proposer plusieurs dates à la Ligue, afin de pouvoir organiser au mieux ces formations.

Intervention des clubs sur la situation budgétaire :

Denis GUVENATAM, Président du D.U.C, s'inquiète que, tous les ans, le résultat comptable et négatif et qu'à force de « piocher » dans nos réserves celles-ci s'épuiseront. On a une FFF riche mais nous n'avons pas les retombées. Pourquoi n'avons-nous pas plus de subvention du côté des collectivités locales ?

Réponse de J THIBERT, Trésorier : Nous faisons le maximum pour équilibrer le budget et j'ai bon espoir que l'exercice 2019 – 2020 soit à l'équilibre.

Vote du bilan financier : 1 abstention (club du DUC)

Vote du budget prévisionnel : 4 abstentions (DUC, JP NAUDET, club des enseignants + ?)

4/ INTERVENTION DE Mme SIDOBRE Clara

Sur l'intervention de Clara SIDOBRE

1- Question de Mr RUCKSTUHL du club JDF 21 demandant pourquoi les U11 ne sont pas pris en compte pour obtenir le label ?

Réponse de Clara : il suffit d'avoir une équipe U13 pour concourir pour le label.

2- Question du même interlocuteur : si on veut monter en régional il nous faut le label ?

Réponse de Clara : le label vous permet de marquer des points pour candidater.

(voir annexe 2)

4/ INTERVENTION DE M. THIBERT J et TILLOL P (Formation Dirigeants)

5/ INTERVENTION DE Sport COM. DUC-THAN H:

Retombée en matériel suite à résultat C du Monde

Sur l'intervention de Sport Com, opération clubs, retombées Coupe du Monde :

Mr MESSAI Azzedine, Secrétaire de MUNICIPAUX CHENOVE, et membre de la C° F.E demande

1- Si le FE sera concerné par les dotations FFF.

Réponse : oui ;

2- Si la dotation concernant le challenge de l'éthique sera également attribué aux championnat Foot Entreprise

Réponse : oui

Vœux des clubs

Vœux JDF 21

1/ Demande de ne pas divulguer l'état financier des clubs des associations sportives en difficulté à la vue de tout le monde dans les PV ouvert à tous, pouvant porter préjudices morales et pouvant être diffamant à l'association mis en cause, par le non-respect de la confidentialité, conformément au règlement européen sous la protection des données informatiques '(CNIL)'.

⇒ Ne peux pas faire l'objet d'un vœu

Intervention de M. RUCKSTUHL Président du club de JDF 21

Le premier vœu fait suite à de nombreuses remarques blessantes entendues sur divers terrains de la Côte d'Or suite à la parution des dettes du club (le CD tiendra compte de son souhait)

2/ La catégorie u18 portant sur plusieurs générations, U16 U17 U18, demande à ce que le champion de cette catégorie d'âge spécifique à la Côte d'Or, monte au niveau supérieur, ou soit maintenu à son niveau, si les critères ne sont pas respectés.

⇒ Vœu irrecevable compte tenu de la réforme des accessions dans les championnat jeunes.

Intervention de M. RUCKSTUHL Président du club de JDF 21

Le second vœu fait suite à l'analyse du compte rendu de son appel au CNOSF ou il considère avoir gagné sur le fond même s'il n'a pas obtenu satisfaction sur la forme.

- 3/ Reconnaissance de la VALIDATION DES ACQUITS EXPERIENCES, pour les entraîneurs qui œuvrent depuis plus de 10 années et plus, comme "éducateurs sportifs reconnus"
 - ⇒ Vœu irrecevable, La VAE existe avec la constitution et l'examen d'un dossier auprès de Direction Technique régionale, le dossier sera transmis à l'éducateur pour constitution

Vœux du Comité Directeur

1- Obligations d'arbitres, article 1.1.C, annuaire district

Exposé des motifs :

- Préciser le principe de mutualisation en intégrant l'ensemble des arbitres du club au calcul de la mutualisation
- Donner aux clubs de D3 la possibilité d'avoir seulement un jeune arbitre avec 12 rencontres arbitrées

Modalités

- Modification du tableau des obligations d'arbitres en championnat Départemental pour tenir compte des évolutions liées à la mutualisation et à la modification en D3

Texte en vig	gueur			Modific	ation	(<u>Applicable a</u>	u 1 ^{er}	<u>Juillet 2019)</u>
Départemental 1 (D1)		120 €	-2 mutations	Denartemental	_	minima avec ntres arbitrées	120	-2 mutations
Seniors Départemental 2 (D2)-			-2 mutations	Départemental	1 Arbitre a avec 20 re arbitrées	encontres	40 €	-2 mutations

Seniors Départemental 3 (D3)					rs rtemental	l'ensemble, des arbitres du club*		
Seniors Départemental 4 Foot Entreprise Clubs qui n'engagent que	1 Arbitre Auxiliaire	40 €	-2 mutations	3 (D3		1 arbitre à minima avec 20 rencontres arbitrées par l'ensemble des arbitres du club ou 1 arbitre jeune avec 12 rencontres arbitrées		
des Équipes de Jeunes (U18 – U15)				Foot I Clubs n'eng des É	rtemental 4 Entreprise		40 €	-2 mutations

^{*}chaque arbitre du club doit arbitrer 10 matchs au minimum pour participer au principe de mutualisation

2-Protéger les clubs qui ont amené des licenciés à l'arbitrage

Exposé des motifs :

- Privilégier et protéger de manière encore plus significative les clubs qui ont amené à l'arbitrage des licenciés après les avoir accompagnés dans leur formation et leur parcours d'arbitres
- Réduire autant que possible les sollicitations pour s'attacher les services d'arbitres déjà engagés dans un club
- Préciser les modalités

Modalités :

- Compléter le texte actuel

Texte en vigueur

- Appliquer un droit de mutation de 500€ au club effectuant la demande de licence au titre du changement de club. Ce droit de mutation prévu au barème financier est applicable à tout club en compte avec le District de Côte d'Or à partir du 1 er juillet 2018.
- Dans le cas où l'arbitre a été formé par le club quitté, une rétrocession de 500 € sera effectuée sur le compte du club quitté
- Ce droit de mutation ne sera pas appliqué dans les cas retenus par les Commissions du statut de l'arbitrage Départementale et Régionale au titre des articles 32 et 35 (comportement violent, morale sportive)

Modification

- Appliquer un droit de mutation de 500€ au club effectuant la demande de licence au titre du changement de club. Ce droit de mutation prévu au barème financier est applicable à tout club en compte avec le District de Côte d'Or à partir du 1er juillet 2018
- Dans le cas où l'arbitre a été formé par le club quitté, une rétrocession de 500 € sera effectuée sur le compte du club quitté
- Dans le cas ou le club quitté n'est pas le club formateur, le droit de mutation sera dû au District
- L'année de référence pour la prise en compte du droit de mutation sera la dernière saison d'activité de l'arbitre.
- Dans le cas ou l'arbitre était en statut indépendant, le droit de mutation sera du au District

 Ce droit de mutation ne sera pas appliqué dans 				
les cas retenus par les Commissions du statut de				
l'arbitrage Départementale et Régionale au titre				
des articles 32 et 35 (comportement violent,				
morale sportive)				
•				

Intervention de M. NAGEOTTE M., Dirigeant du DFCO FEMININ: concernant les mutations d'arbitres Mr Michel NAGEOTTE propose que le texte soit repris pour que tous les droits, quel que soit la situation de l'arbitre, soient versés au club quitté par l'arbitre, même si celui-ci n'est pas le club formateur.

Réponse : le texte sera modifié dans ce sens.

Intervention de Mr DARMIGNY, Instructeur du District, intervient pour nous signaler qu'à son sens nous sommes en contradiction avec le texte du statut de l'arbitrage fédéral et que s'il y a des appels nous risquons de perdre devant les instances.

Modification du texte suivant la demande des clubs – Applicable au 1er Juillet 2019

- Appliquer un droit de mutation de 500€ au club effectuant la demande de licence au titre du changement de club. Ce droit de mutation prévu au barème financier est applicable à tout club en compte avec le District de Côte d'Or à partir du 1 er iuillet 2018.
- Dans le cas où l'arbitre a été formé par le club quitté, une rétrocession de 500 € sera effectuée sur le compte du club quitté
- Ce droit de mutation ne sera pas appliqué dans les cas retenus par les Commissions du statut de l'arbitrage Départementale et Régionale au titre des articles 32 et 35 (comportement violent, morale sportive)
- Appliquer un droit de mutation de 500€ au club effectuant la demande de licence au titre du changement de club. Ce droit de mutation prévu au barème financier est applicable à tout club en compte avec le District de Côte d'Or à partir du 1 er juillet 2018
- Dans le cas où l'arbitre a été formé par le club quitté, une rétrocession de 500 € sera effectuée sur le compte du club quitté
- Ce droit de mutation de 500€ est rétrocédé au dernier club quitté
- Dans le cas où le club quitté n'est pas le club formateur, le droit de mutation sera dû au District
- L'année de référence pour la prise en compte du droit de mutation sera la dernière saison d'activité de l'arbitre.
- Dans le cas ou l'arbitre était en statut indépendant, le droit de mutation sera dû au District, il n'y aura pas de droit de mutation d'appliqué.
- La commission du statut de l'arbitrage se réserve le droit d'appliquer un droit de mutation dans le cas d'un contournement manifeste du statut d'arbitre indépendant
- Ce droit de mutation ne sera pas appliqué dans les cas retenus par les Commissions du statut de l'arbitrage Départementale et Régionale au titre des articles 32 et 35 (comportement violent, morale sportive)

Règlement intérieur

(Voir annexe 1)

8/ INTERVENTION E. DUCREUX, COMMISSION DE FÉMINISATION

(Voir annexe 2)

9/INTERVENTION EL IDRISSI M., C.D.A

Les arbitres de la Côte d'Or :

Plus de 149 arbitres cote d'oriens officient les weekends. Ce chiffre représente des arbitres évoluant sur les différents niveaux : Fédéral, Régional et Départemental.

107 arbitres parcourent le département (championnats jeune et senior). Viens s'ajouter à cet effectif les nouveaux arbitres qui ont suivi une formation « devenir arbitre ».

Les désignations sont sous la responsabilité de Richard MOREUX pour les séniors et Alexandre MILLARD pour les jeunes.

10/INTERVENTIONS

- M. COQUARD R, représentant de la LBFC,
- M. TERMELET, Président du CDOS (annexe 3)

Mr P. DIGONNET du club de Sennecey les Dijon demande si les parents, non licenciés, peuvent bénéficier du process expliqué par Mr TERMELET (remboursement de frais kilométriques). Mr TERMELET N'a pas la réponse et nous la transmettra dès que possible.

Intervention de Denis GUVENATAM sur le même sujet.

11/ CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel DURAND déclare l'Assemblée Générale terminée et remercie une nouvelle fois les participants (es).

Le Président : D. DURAND La Secrétaire de Séance : M. MONNIN

Annexe 1 : Règlement intérieur
Annexe 2 : Présentation Promotion Coupe du Monde 2019
Annexe 3 - Présentation CDOS
(voir sur le site rubrique Documents – Procès-verbaux))

Résultats Session Dijon et Agglomération Samedi 26 janvier 2019 à 9 h 00

Au Siège du District - QUETIGNY

NOM-PRENOM	CLUB	N° LICENCE	(E) Examen (R) Recyclage	Résultats
DIGONNET PIERRE	SENNECEY LES DIJON	820659448	R	RECU
SIMERAY THIERRY	GENLIS	2548149803	R	RECU
GENTIL RAPHAEL	GENLIS	820104977	R	RECU
PAUCHARD DAVID	GENLIS	2543826109	R	Absent
NECTOUX THIERRY	ST APOLLINAIRE	820881595	R	Absent
TAINTURIER FABIEN	ST APOLLINAIRE	800360546	R	Absent
PERRIN YANNICK	ST APOLLINAIRE	838403196	R	Absent
AIT SALAH KAMEL	ST APOLLINAIRE	2543090119	R	Absent
BOURGEOIS RAYMOND	ST APOLLINAIRE	821827413	R	Absent
HADIDALLAH Mohammed	FC GRESILLES	2318040435	E	RECU
BROUZI HICHAM	FC GRESILLES	838417074	E	RECU
BROUZI RACHID	FC GRESILLES	801814162	E	Absent
ANANI KARIM	FC GRESILLES	801814639 Licence joueur	E	RECU
PHILIPPOT FREDERIC	FC GRESILLES	2546598876	E	Absent
OUSSAMA TALBI	FC GRESILLES	Pas de licence	E	Absent
EL AZARI Mohamed	FC GRESILLES	Pas de licence	E	Absent
IDRISSI Ylies	FC GRESILLES	Pas de licence	E	Absent
YOAVES	FC GRESILLES	Pas de licence	E	Absent
NECTOUX XAVIER	SAULON CORCELLES	801813882	E	RECU
NECTOUX CORENTIN	SAULON CORCELLES	2544421103	E	RECU
HORY FLORIAN	SAULON CORCELLES	2543591022	Е	RECU
CHEVALLIER BERNARD	SACRIBAINE	820827663	R	RECU

Résultats Session Dijon et Agglomération Samedi 26 janvier 2019 à 9 h 00

Au Siège du District - QUETIGNY

NOM-PRENOM	CLUB	N° LICENCE	(E) Examen (R) Recyclage	Résultats
CHEVALLIER LOIC	SACRIBAINE	871817080	R	RECU
LAMIRAL ARNAUD	SACRIBAINE	800361399	R	RECU
DRISSI EL BOUZAIDI Khalid	Fc GRESILLES	2543420763	E	RECU